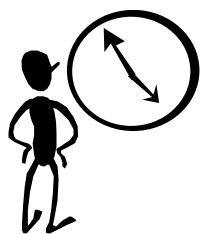


LE P'TIT JOURNAL



DECEMBRE 2016



La mairie est ouverte chaque jeudi de 14 à 18 heures

Etat civil :

Naissances :

Louise LAVANTUREUX au 4 rue Saint Martin, le 26 juillet 2016

Lyam BALLON, au 3 rue de Chablis, le 27 août 2016

Décès :

Monsieur Georges DEMOUCY

Madame Arlette MASSE

Madame Rolande BOUDIN

Monsieur Jean LENFANT

Madame Simone PAUTRE

La vie de la cité :

Réunion de conseil du 7 janvier 2016

Le conseil a voté l'installation d'un radiateur de 2000 w pour l'école (plaques de chauffage au plafond fichues)

Préparation du budget : nous demandons des devis pour la mise en accessibilité de la future mairie, de la salle des fêtes et de l'église

Réunion de conseil du 11 février 2016

Notre secrétaire (ayant obtenu un temps plein à Gy l'Evêque), nous quitte et nous devons la remplacer

Nous chiffrons le montant des éventuelles mesures compensatoires concernant la première partie du projet éolien (entre Lignorelles et Bleigny le Carreau)

Salon de la Saint Valentin

Succès confirmé pour la seconde édition



Réunion de conseil du 3 mars 2016

Approbation des comptes de gestion et administratif 2016
Recrutement d'un nouvel agent administratif.

Réunion de conseil du 17 mars 2016

Préparation du budget 2016

Soirée créole du 19 mars : environ 40 convives

Réunion du 7 avril 2016

Vote du budget 2016 : les principaux investissements seront faits pour l'accessibilité et l'étude d'une carte communale

Vote des 4 taxes : pas d'augmentation en 2016

Demande de subvention pour l'accessibilité

Réunion du 12 mai 2016

Etude de l'aménagement de la place

Etude de l'aménagement d'une belle entrée de village au carrefour route de Souilly, chemin de la Tuilerie avec éventuelle acquisition de quelques parcelles.

Demande de quelques viticulteurs pour une éventuelle aire de lavage

Le comité de Saint Vincent subventionne à 80 % le remplacement du fourneau de la salle des fêtes, fourneau qui est hors d'usage.



Violent orage de mai 2016

Réunion du 2 juin 2016 :

Délibération pour la fusion entre le pays Chablisien et la Cure.

Vide grenier du 5 juin 2017 : beau temps et 35 exposants

Réunion du 11 juillet 2016

Nous demandons des devis pour la remise en état de la route des cinquantaines.
Nous choisissons le bureau d'études pour la carte communale.
Nous décidons du remboursement des cartes de transport scolaire pour les élèves de primaire et les collégiens
Nous approuvons les statuts du nouveau syndicat d'eau potable le SIAP du moulin des fées.

Fête nationale : environ 60 participants au buffet du 13 juillet 2017

Réunion du 1^{er} septembre 2016

Approbation du devis de la SA MICHEL pour la transformation de l'ancienne salle d'activité des enfants en future mairie.



Réunion du 13 octobre 2016

La redevance incitative pour les ordures ménagères est à l'étude pour 2018 à la communauté de communes.

La messe de Noël aura lieu le samedi 24 décembre à la salle des fêtes de Lignorelles à 19 heures.

Randonnée : 70 marcheurs malgré un épais brouillard

Réunion du 10 novembre 2016

La fusion de la communauté de communes du pays Chablisien avec la communauté de la Cure sera effective au 1^{er} janvier 2017.

Il y a eu un incendie rue de Milaine avec intervention des sapeurs-pompiers que nous remercions.
Nous envisageons de remplacer l'écusson de la façade de la salle des fêtes.

Soirée Beaujolais : 34 participants seulement pour le millésime 2017

Repas des aînés : 23 convives ont apprécié le menu élaboré et cuisiné par Gérard et Christelle pour le plus grand plaisir des papilles de nos aînés

Réunion du 8 décembre 2016

Un nichoir pour chouettes effraies sera installé dans le clocher de l'église par la ligue de protection des oiseaux après signature d'une convention.

Si votre carte d'identité a plus de 10 ans et moins de 15 ans, vous pouvez la faire renouveler, surtout si vous envisagez un déplacement à l'étranger (renseignements à la mairie).

Il est envisagé de matérialiser un rond-point sur la place de l'église.

Le repas des maires et adjoints aura lieu le 14 janvier 2017.

Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

Histoire Histoires :

Le 25 avril 1959, le Maire donne lecture d'une pétition de parents d'élèves qui demandent la création d'une étude surveillée. Après délibération, le conseil décide d'accorder à l'instituteur qui accepte de faire une heure d'étude surveillée, une indemnité annuelle de 50 000 francs, le surplus dû à l'instituteur restant à la charge des parents.

Le 5 novembre 1957, le Maire expose au conseil que par suite de la mise en retraite de l'institutrice, l'école mixte de la commune ayant été confiée à un instituteur, il importe de désigner une maîtresse de couture attachée à l'école. Après délibération, le conseil accepte la candidature de Madame Jacqueline MASSE.

Le 9 juin 1956, la foudre est tombée sur l'église et le montant des indemnités a été fixé à 156 020 francs..

Le 22 février 1956, le Maire expose que EDF doit installer une cabine à transformateur, le transformateur actuel étant insuffisant et le courant de 110 volts transformé en 220 volts. La commune doit fournir 9 m² de terrain à prendre dans le pré de Monsieur Eugène POULLET lieudit Champ Brûlé. Après délibération, le conseil, considérant que cette acquisition est indispensable, accepte le prix de 2 000 francs et demande à Monsieur le Préfet qu'il veuille bien dispenser la commune de remplir les formalités de purge d'hypothèque et de transcription.

Le 11 juillet 1955, le Maire, considérant qu'il est urgent de prévenir les accidents pouvant résulter d'un excès de vitesse de tous véhicules dans l'agglomération, arrête qu'aucun véhicule ne devra dépasser dans la commune, la vitesse de 40 kms/heure.

Le 7 juin 1955, le conseil confirme que la distribution du lait et du sucre dans l'école publique a commencé dans la commune au début de 1955, que la population scolaire forfaitaire retenue est de 18 et donne droit à une participation de 28 800 francs pour 1955, y compris l'aide pour l'acquisition de matériel limitée à 500 francs par enfant.

Le 24 mai 1955, le Maire expose au conseil que le 7 avril dernier, il a été amené à faire un bon de denrées alimentaires pour une famille de forains de 18 enfants dans le dénuement. Ce bon s'élève à 630 francs. Le conseil approuve cette dépense.

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 6 janvier 2017

à partir de 19 heures à la salle des fêtes.



BONNES FETES